

Recherches Généalogiques en Algérie

Capitale : **Alger**
Population : **33.858.000 hab.**
Superficie : **2.381.740 km²**





Recherches Généalogiques en Algérie

Petit résumé d'histoire

De l'Antiquité aux Vandales (V^e siècle après J.-C.) : partagé entre royaumes numides et comptoirs phéniciens puis carthaginois, ce territoire est intégré dans l'Afrique Romaine (Mauritanie Césarienne) avant l'invasion vandale au V^e siècle.

Royaumes et dynasties arabes (VII^e-XVI^e siècles) : après la conquête arabe sur les Byzantins (seconde moitié du VII^e siècle), il est soumis aux pouvoirs qui se succèdent en Ifriqiya aux IX^e-XIII^e siècles et au Maroc entre le XI^e et le XIV^e siècles, les rares dynasties locales, exprimant la résistance des populations berbères, se limitant à des territoires restreints. Ainsi des Rustémides ibadites de Tahert qui rejettent la suzeraineté des Aghlabides au IX^e siècle, des Hammadides aux XI^e-XII^e siècles, mais qui ne résistent ni aux Banu Hilal ni aux Almoravides et aux Almohades et repliés autour de Bougie ; enfin, du royaume des Abdalwadides constitué à Tlemcen au XIII^e siècle et qui se maintient jusqu'au XVI^e siècle.

Sous la tutelle ottomane (XVI^e-XVIII^e siècles) : conquise par les corsaires turcs, Alger devient, à partir de 1587, une régence ottomane qui s'émancipe toutefois d'Istanbul sous l'autorité d'un pacha puis, après 1711, d'un dey, mais dont les relations avec la France se détériorent.

De la colonisation à l'indépendance (1830-1962) : commencée en 1830, la conquête française s'achève avec la soumission de l'émir Abd el-Kader (1847). La colonisation favorise la naissance d'une importante communauté européenne mais aussi d'un mouvement nationaliste, l'insurrection débouchant sur la guerre d'Algérie (1954-1962) avant l'indépendance du pays.

L'Algérie est membre de l'UNION DU MAGHREB ARABE comprenant également la Lybie, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie.

Recherches Généalogiques en Algérie : *Les recherches ne sont pas très simples*

Recherches avant 1832 : Antérieurement à 1832 les documents sont à consulter au dépôt d'Aix en Provence (C.A.O.M.). Ce sont essentiellement des actes consulaires.

Recherches après 1832 : De 1832 à 1962, des archives conservées par l'Algérie indépendante font toujours l'objet d'un contentieux. On trouve néanmoins quelques registres microfilmés au dépôt d'Aix en Provence (période 1832-1890) avec tables pour le département d'Alger, et à celui de Nantes (période 1836-1959) (*Voir ci-dessous le Service central de l'Etat-Civil du Ministère des Affaires Etrangères*).

Ce que peut contenir le dépôt d'Aix en Provence

Les microfilms de l'état civil, de certaines communes, antérieurs à 1891 : *Aïn-Temoûchent, Alger, Batna, Blida, Bône, Boufarik, Bougie, Bouzaréa, La Calle, Cherchell, Constantine, Djidjelli, El Arrouch, Fort de l'Eau, Hussein Dey, Koléa, Marengo, Mascara, Médéa, Mers el Kébir, Milliana, Mostaganem, Mustapha, Oran, Philippeville, La Rassauta, Saint-Cloud, Saint Denis du Sig, Sétif, sidu Bel Abbès, ouk Ahras, Tenès, Tlemcem.*

Pour les communes qui ne sont pas sur cette liste, deux cas sont possibles : les registres antérieurs à 1891 n'ont pas été microfilmés ; ou bien leur microfilm est sur la même bobine que l'état civil d'autres communes de moins de 100 ans, et en ce cas conservé à Nantes.

A Aix toujours

Des tables décennales (naissances, mariages, décès) pour le département d'Alger, 1832-1892 (avec de grandes lacunes) consultables sur microfilm.

- Quelques tables très incomplètes reconstituées pour Alger, Blida, Bône, Oran, Philippeville, Sétif, 1832-1888.
- Les registres de la commune de Guelma, 1847-1882, à l'exception des décès de 1875.
- Des registres de décès, province d'Alger et Constantine, 1887 (F 80 720-724), département d'Alger, 1849 (Alger 1 GG).
- Des extraits mortuaires 1845-1858 (F 80 710-719, 1369).
- Des mains courantes d'actes: Alger 1830; Kouba et Dely Ibrahim 1832-1835 (GGA 1AA 70)

Les archives Algériennes

Vous pouvez écrire en Algérie pour demander copie des actes en vous adressant au "Président de l'Assemblée populaire communale de....", mais vous risquez d'attendre longtemps une réponse peu probable. En règle générale il n'effectue pas de recherches au-delà de 1870.

Adresses utiles

<u>Pour l'Algérois</u> écrire à	M. le secrétaire, Archevêché d'Alger 15 rue Khelifa-Boukhalifa 16000 Alger-Gare.
<u>Pour l'Oranais</u>	M. L'archiviste de L'Evêché 2 rue Saad-ben-Rabbi 31007 Oran-el-Makkari
<u>Pour le Constantinois</u>	M. le secrétaire de l'Evêché 32 Bd Belouizdad, BP 24 B Coudiat 25002 Constantine
<u>Pour le Sud-Algérien</u>	M. le secrétaire de l'Evêché BP 94 - 03000 Laghouat.

Un double des archives du Diocèse d'Alger est entreposé chez les Sœurs Clarisses : en effet, après l'indépendance, les registres paroissiaux furent transportés à l'Archevêché d'Alger, puis confiés aux Sœurs Clarisses de Notre-Dame-d'Afrique.

Quand ces dernières quittèrent, en janvier 1995, leur monastère, elles les emportèrent au monastère où elles trouvèrent refuge

Monastère des Clarisses de Nîmes
34 rue de Brunswick
30000 Nîmes.

Autres possibilités de recherches

En désespoir de cause :

1°) **Les Archives nationales d'Outre-Mer**

www.anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2

(Choisir "Algérie" dans la liste des territoires) registres d'état civil de 1830 à 1912

2°) L'incontournable : **Généalogie Algérie Maroc Tunisie**

www.genealogie-gamt.org

3°) Pour les **registres matricules militaires**

www.anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/regmatmil

4°) **Morts pour la France en Afrique du Nord durant la guerre d'Algérie**

www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

5°) **Le site des Pieds-Noirs**

www.pieds-noirs.org